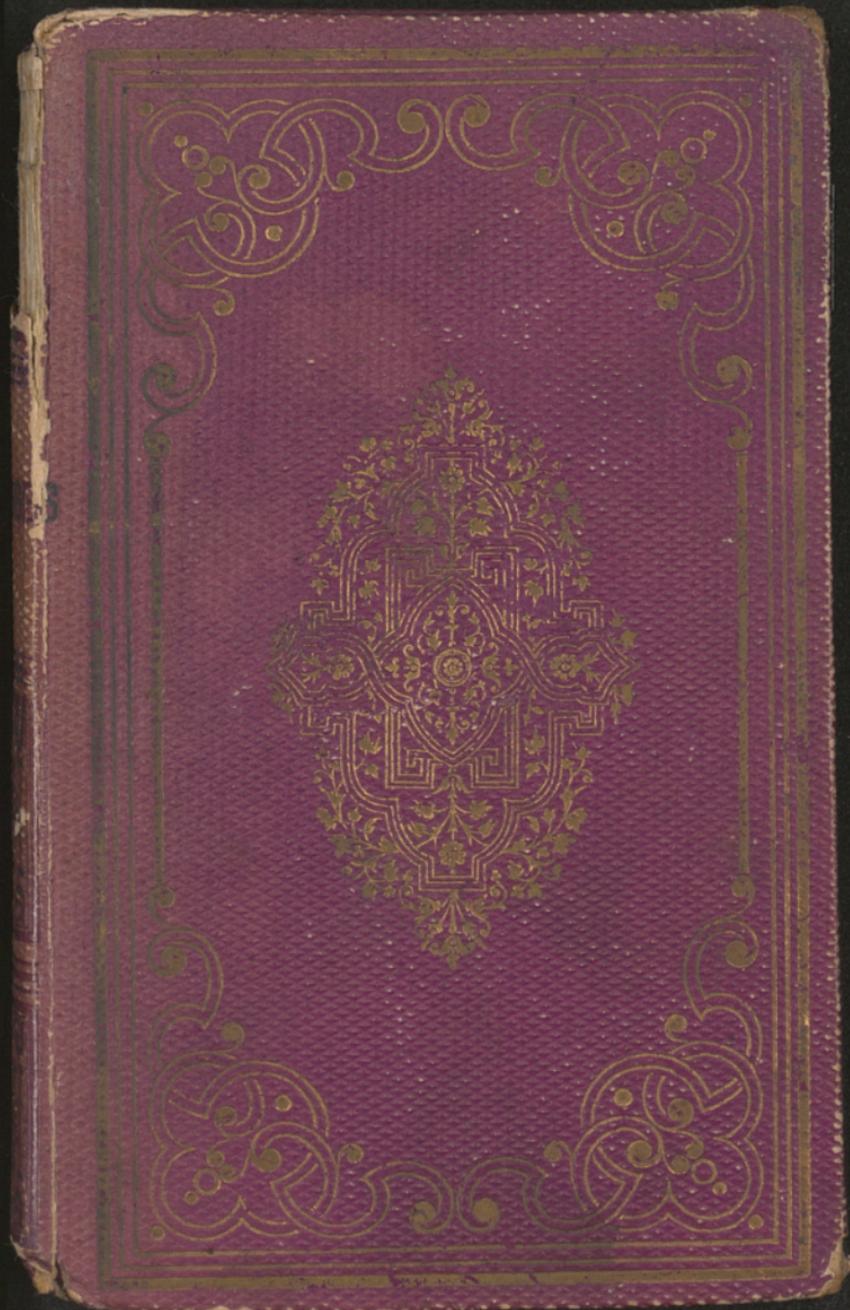
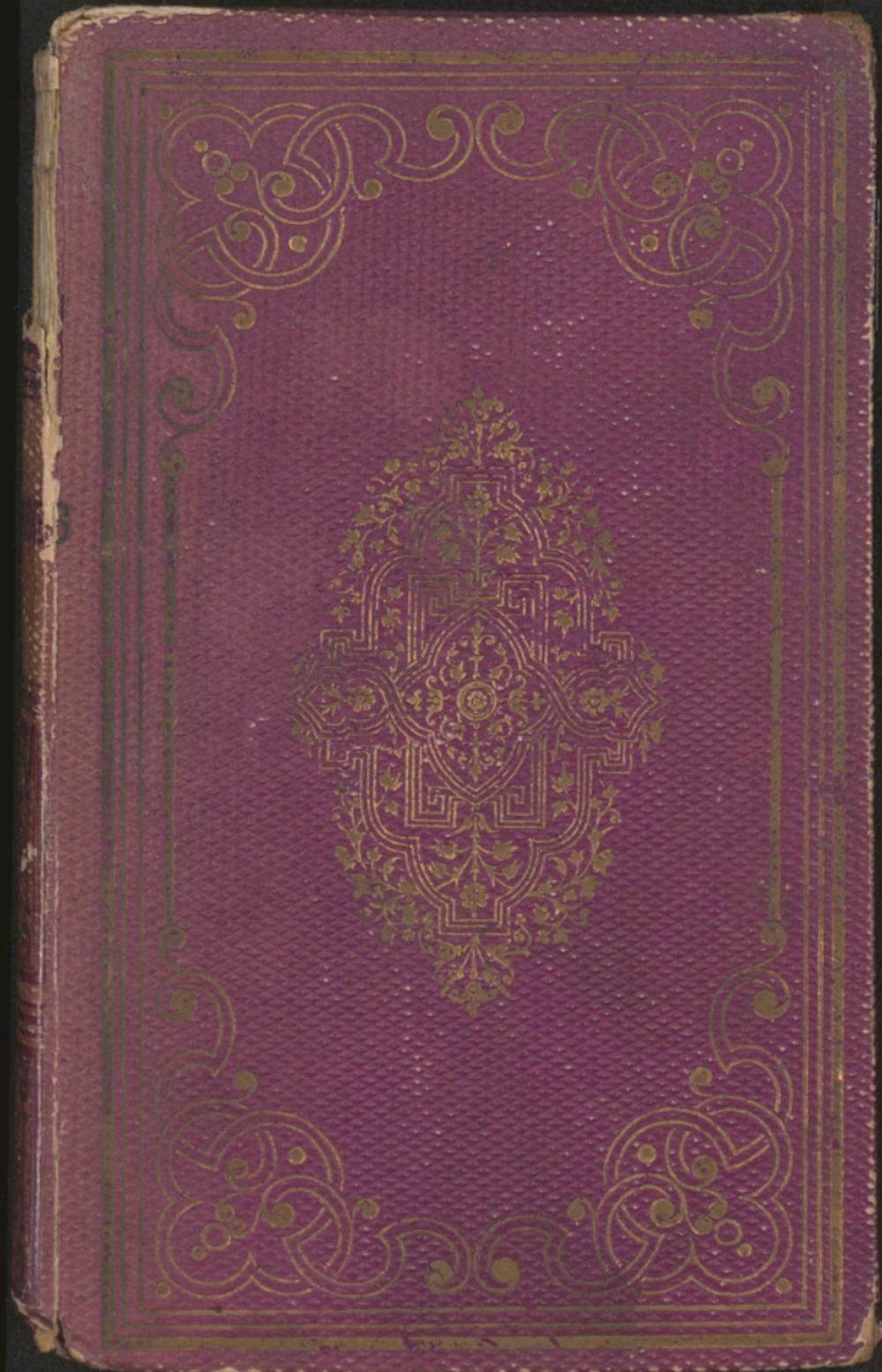


0 cm
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15





GEORGE

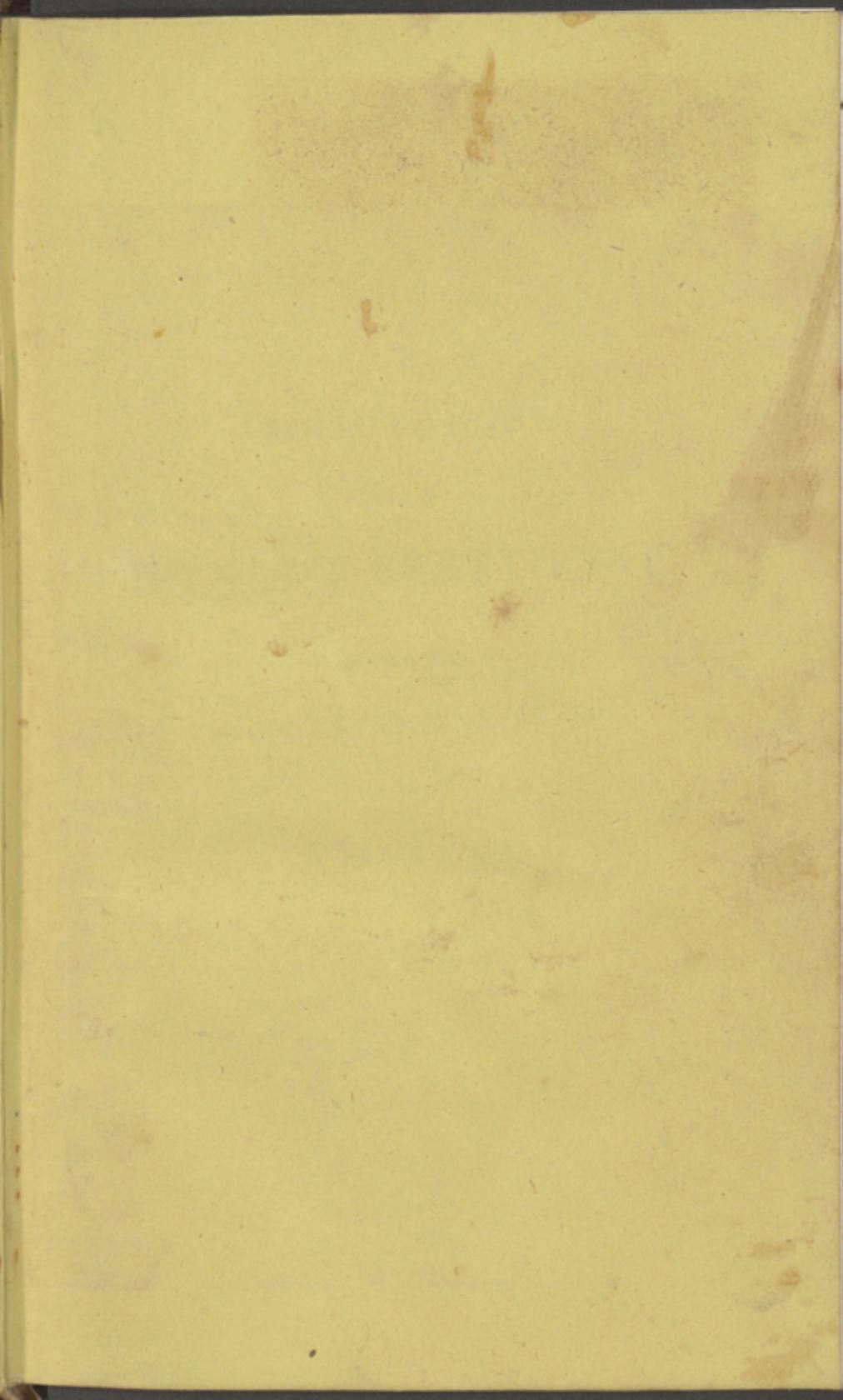


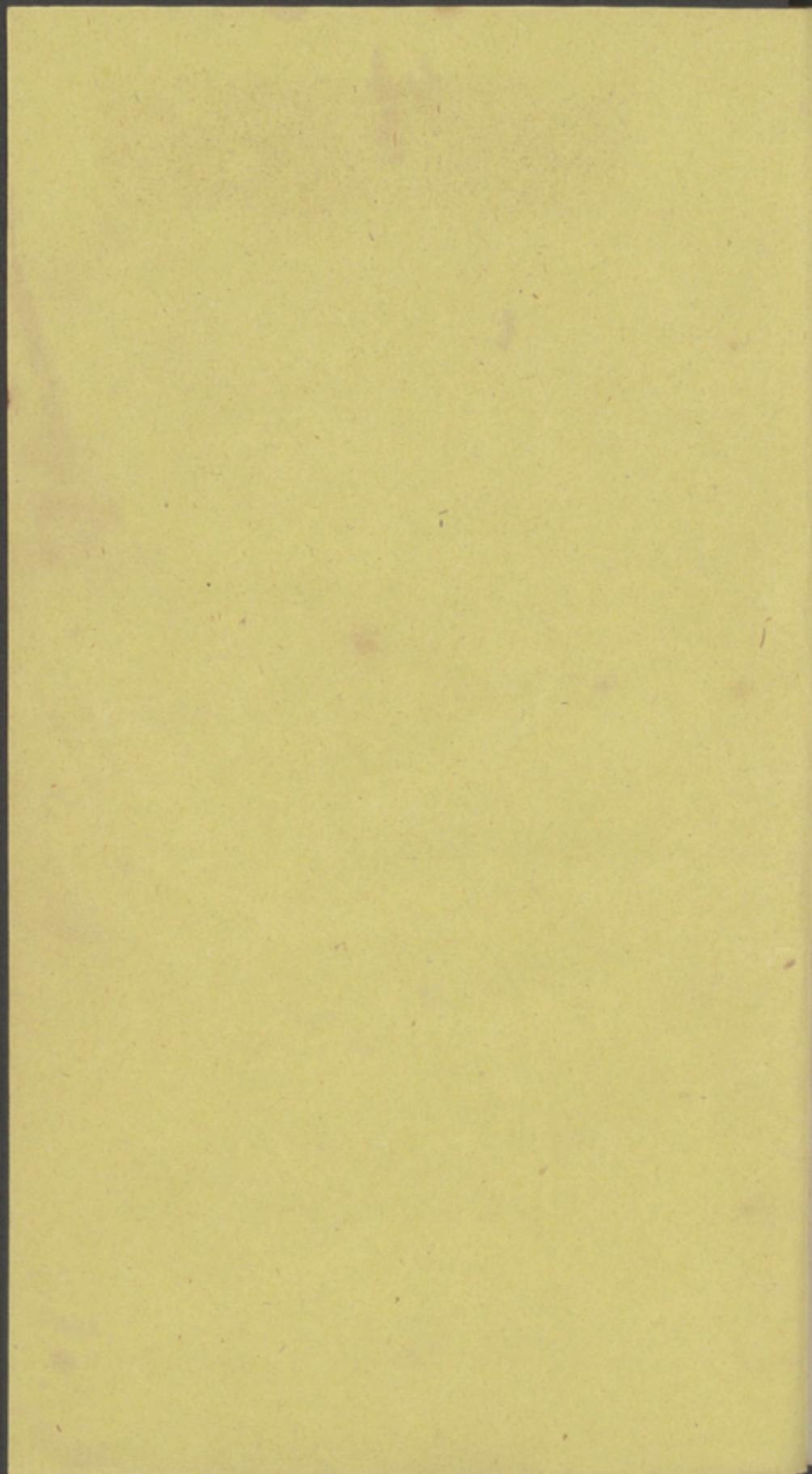


Mr Fernand Piffan
agé de 3 ans et 10 mois.

prix de Sagesse
— No
Ecoles des Sœurs
de Croix-Daurade

—
Distribution des prix
de l'année 1869.
sous la Présidence de
M^{re} Le Curé M^{re} Assia





BIBLIOTHÈQUE
DE LA
JEUNESSE CHRÉTIENNE

APPROUVÉE
PAR MGR L'ÉVÊQUE DE NEVERS

2^e SÉRIE IN-18

BIBLIOTHÈQUE

DE LA

UNIVERSITÉ CHRÉTIENNE

PROPRIÉTÉ DES ÉDITEURS

PAR M. LEVROU DE NESTLÉ

21 MARS 18

ROYAL DEPT. OF THE ARMY

GEORGE

GEORGES



THURSDAY

1888

GEORGES.



Reop PFXIX 804

GEORGES

OU

LE CHOIX D'UN ÉTAT

PAR

STÉPHANIE ORY

—

TROISIÈME ÉDITION



TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

—
1866



GEORGES

LE CHOIX D'UN ETAT

STANISLAS DUBOIS

TROISIEME EDITION

TOURS

LEFRONC MAME ET FILS - ECRITEUR

1828

GEORGES

OU

LE CHOIX D'UN ÉTAT



I

Par une froide et brumeuse soirée du mois de novembre 1852, un petit garçon d'une douzaine d'années, vêtu d'une veste et d'un pantalon de drap un peu léger, mais propre, entra en grelottant dans l'église Saint-Sulpice à Paris, et vint s'accroupir plutôt que s'agenouiller près de la bouche du

calorifère située dans le transept, non loin de la porte de la rue Palatine, par laquelle il était entré. La physionomie de cet enfant n'eût paru dépourvue ni d'intelligence ni d'agrément, si elle n'eût été en quelque sorte voilée par un profond chagrin qui en altérait les traits, et par une pâleur souffreteuse répandue sur son visage. Après s'être un peu réchauffé, il se mit à genoux et fit le signe de la croix comme s'il allait prier; mais bientôt d'abondantes larmes coulèrent de ses yeux, et des sanglots qu'il cherchait à étouffer soulevèrent sa poitrine.

C'était l'heure où finissait la prière qui se fait tous les soirs à la chapelle de la Sainte-Vierge, et qui réunit toujours un certain nombre de fidèles de

cette paroisse si belle et si religieuse. Cependant ce soir-là, sans doute à cause de la température glaciale qui régnait au dehors, et d'un brouillard épais qui en tombant rendait le pavé des rues très-glissant, l'assemblée était beaucoup moins nombreuse que de coutume ; elle ne se composait que des personnes pieuses habitant le voisinage de l'église, et de quelques-unes de celles que leur ferveur y avait attirées, quoiqu'elles en fussent assez éloignées.

Au moment où la cérémonie fut terminée, les assistants se hâtèrent de regagner leur domicile, et la plupart de ceux qui passèrent auprès de l'enfant ne le remarquèrent pas, soit à cause de l'obscurité déjà répandue dans l'église, dont toutes les lumières

s'éteignaient successivement , soit parce qu'on le supposait appartenant à l'une des personnes venues à la réunion. Cependant un autre enfant, à peu près de même âge, s'étant approché aussi du calorifère pour se chauffer un instant pendant que sa mère achevait sa prière , entendit les sanglots et vit couler les larmes du pauvre petit. « Qu'avez-vous ? lui dit-il ; est-ce que vous êtes malade ? » L'autre, au lieu de répondre, se mit à sangloter plus fort. Au même instant la mère de celui qui venait de parler vint à passer, et fit signe à son fils de la suivre. A peine étaient-ils arrivés dans le tambour établi à la porte Palatine, que celui-ci dit à sa mère : « Maman, il y a là un pauvre petit garçon qui est tout seul et qui pleure

à chaudes larmes ; je ne sais pas ce qu'il a, mais je le crois malade.

— Et où est-il, cet enfant ? répondit vivement la dame.

— Mais là, dans l'église, à côté de la première bouche du calorifère. »

La dame rentra aussitôt dans l'église avec son fils ; et, s'étant approchée de l'enfant, qu'elle trouva effectivement en proie à une profonde affliction : « Qu'avez-vous donc, mon petit ami ? lui dit-elle avec douceur ; attendez-vous quelqu'un ? »

Cette voix compatissante sembla réveiller le pauvre petit de son accablement. Relevant la tête et ses yeux mouillés de larmes vers son interlocutrice, il laissa tomber tristement ce peu de mots : « Je n'ai rien..., je n'attends personne.

— Mais alors que faites-vous là ? pourquoi ne vous en allez-vous pas chez vous ? »

Ces paroles semblèrent ranimer la douleur du petit garçon, et il répondit en sanglotant : « Je n'ai... ai plus... de... de chez nous... ; mon... on père ne... ne veu... eut... plus... me re... recevoir.

— Comment ! votre père ne veut plus vous recevoir ?

— Non... on, Ma... ma... a... dame.

— Ceci devient grave. Et depuis quand l'avez-vous quitté. ?

— Depuis hier ma... tin.

— Depuis hier matin ! ainsi voilà deux jours et une nuit que vous passez hors de chez vous ? Et comment avez-

vous vécu depuis ce temps - là ? Où avez-vous couché ? »

Les enfants ne se trompent guère sur les intentions ou les dispositions des personnes qui leur parlent, rien qu'à la manière dont elles les questionnent. Si quelqu'un eût adressé à celui-ci les mêmes interrogations avec le ton de l'autorité ou de la menace, ou même de la simple curiosité, il est probable qu'il n'en eût pas obtenu de réponse, ou que ses réponses eussent été incomplètes et mensongères ; mais l'accent de cette dame avait quelque chose de si sympathique ; son fils, debout à côté d'elle, le regardait d'un air si compatissant, quoique mêlé d'étonnement, qu'il se sentit entraîné vers ces deux êtres dont il ne pouvait rien avoir à craindre : en effet, qu'eût-il

pu craindre de cette belle dame et de son fils, du même âge que lui? Au contraire, il pouvait espérer qu'ils l'aideraient peut-être à sortir de l'abîme où il se trouvait plongé. Rassuré par ces pensées qui se présentèrent rapidement à son esprit, son visage se rasséna, ses pleurs se séchèrent avec cette facilité qui caractérise cet âge, et il répondit sans hésiter aux questions de la dame inconnue. « J'étais en apprentissage chez un mécanicien; le patron m'a trouvé trop faible et m'a renvoyé. Mon père m'a placé chez un horloger; le patron m'a renvoyé encore. Cette fois mon père ne voulait plus me recevoir; enfin, après de grandes prières de maman et les sollicitations de nos voisins, il m'a permis de rentrer chez nous. J'ai été en-

suite placé chez un opticien ; mon père, en m'y conduisant, m'a dit : « Regarde cette porte, » il me montrait celle de la maison que nous habitons ; « si tu te fais renvoyer une troisième fois, jamais elle ne s'ouvrira pour toi ; mais je t'en ferai ouvrir une autre : c'est celle de la Roquette (1), où tu resteras jusqu'à l'âge de vingt et un ans. Tu me connais, a-t-il ajouté, et tu sais que quand j'ai promis quelque chose, je ne reviens pas sur ma parole. » Je ne le sais que trop, Madame, et c'est pour cela que mon nouveau patron m'ayant renvoyé hier matin, je n'ai pas osé retourner chez nous, car aujourd'hui je serais en prison.

(1) Prison de jeunes détenus.

— Mais, malheureux enfant, vous ne tarderez pas à y aller en prison, en menant cette existence de vagabond. Et comment avez-vous mangé depuis hier ? où avez-vous passé la nuit ?

— Hier matin maman m'a fait à déjeuner comme à l'ordinaire, avant mon départ pour l'atelier. J'ai emporté un gros morceau de pain et du saucisson pour ma collation ; cela m'a servi pour le reste de la journée. Je me suis promené jusqu'à dix heures du soir dans les passages, parce qu'il n'y fait pas si froid que dans les rues ou sur les boulevards ; ça n'empêche pas que j'étais bien las de toujours marcher, et que je mourais de faim ; avec ça que je craignais à chaque instant qu'un sergent de ville ne m'arrêtât et ne me conduisit au violon. Enfin, en

sortant du passage de l'Opéra, j'ai rencontré une patrouille de soldats de la ligne; je les ai suivis jusqu'à leur corps de garde, rue Rossini; j'y suis entré avec eux, et j'ai demandé au sergent chef du poste la permission d'y passer la nuit.

— Comment! interrompit la dame en souriant, vous qui craignez tant les sergents de ville, qui pourraient vous conduire au violon, vous allez vous réfugier dans un corps de garde! Mais n'était-ce pas vous mettre dans la gueule du loup?

— Oh! Madame, c'est bien différent; le sergent de ville n'entend pas la plaisanterie, il est la terreur du gamin de Paris; tandis que le soldat de la ligne, le piou-piou, comme nous l'appelons, en est le camarade. L'ap-

parition de deux tricornes, l'épée dans le fourreau, suffit pour mettre en fuite une bande nombreuse de petits garçons qui s'amuseut à jouer au bouchon ou à faire des niches aux passants; tandis qu'un enfant de mon âge, seul ou avec deux ou trois camarades, suivra tout un régiment, se mêlera aux soldats, portera au besoin leurs fusils, jouera et plaisantera avec les troupiers quand ils seront au repos. Et à preuve, c'est que j'ai été reçu parfaitement au corps de garde de la rue Rossini. Le vieux sergent avait pourtant l'air assez grognard quand je lui ai adressé ma demande; il a froncé le sourcil, retroussé sa moustache, et m'a demandé d'un air bourru d'où je sortais, si je n'avais pas fait quelque mauvais coup, et pourquoi je n'étais pas rentré chez

mes parents. Pour lors je lui ai dit la chose comme j'ai eu l'honneur de vous la conter tout à l'heure ; seulement j'ai ajouté qu'il était trop tard pour essayer de rentrer à la maison ; que c'était trop loin , et que je n'aurais jamais la force d'y aller à pied, et que je n'avais pas d'argent pour prendre *l'omnibus*.

« En ce cas, a dit le sergent d'un ton brutal, tâche de trouver une place sur le lit de camp, et de ne pas trop fouler le matelas. — Merci, mon sergent, » que j'ai fait, et me voilà installé dans le poste et bientôt camarade avec tous les hommes qui le composaient. Quand je me fus bien réchauffé auprès du poêle, je dis à un soldat que j'avais grand'faim ; il me donna aussitôt un morceau de pain de munition, que je dévorai en un clin

d'œil; un de ses camarades y ajouta un petit morceau de viande; un autre, une pomme de terre, que je mangeai avec une égale avidité. Le sergent, qui me regardait du coin de l'œil tout en fumant sa pipe, me dit tout à coup : « Il paraît que tu es un camarade de bon appétit, et que tu sais joliment déchirer une cartouche de boulanger. Sais-tu faire l'exercice? » — Un peu ! que je fis. — Eh bien, prends un fusil au râtelier, et exécute-moi la charge en douze temps. » Je pris bravement le fusil, et j'essayai d'exécuter de mon mieux les divers mouvements qu'il me commandait; mais l'arme était trop pesante, ce qui me faisait faire des contorsions telles que tous les soldats en pouffaient de rire. Quand ils se furent ainsi amusés

pendant une demi-heure, le sergent remarqua que j'étais fatigué, et que la sueur me coulait du front. « En voilà assez pour cette fois, dit-il brusquement; va te reposer; » puis, me mettant un gros morceau de pain dans la main : « Bois cela, ajouta-t-il, pour te rafraîchir, et surtout ne casse pas le verre. » Les soldats et moi-même nous rimes de cette plaisanterie. Je mangeai la moitié du morceau de pain, puis je me glissai entre deux soldats qui ronflaient bruyamment sur le lit de camp. Je ne tardai pas à m'endormir aussi d'un profond sommeil. Je fus réveillé au milieu de la nuit par l'arrivée de deux sergents de ville qui entrèrent au poste et demandèrent s'il y avait quelque chose de nouveau. « Rien, » dit le chef de poste. Ils

allaient s'éloigner, après avoir signé je ne sais quoi, quand le sous-brigadier, m'apercevant, dit : « Tiens, quel est
« donc ce gaillard que vous avez re-
« cruté, sergent? — Ça? répondit le
« vieux troupiér, c'est un moutard
« qu'est venu hier soir me demander
« l'hospitalité pour la nuit; or, comme
« dit l'Arabe, l'hospitalité ne se refuse
« jamais, ce dont j'ai eu souvent la
« preuve moi-même, aussi bien dans
« les gourbis des Kabyles que sous la
« tente des Bédouins. — Très-bien,
« sergent; mais nous ne sommes pas
« ici en Algérie, et, sans vous faire un
« reproche de votre bon cœur, il est
« utile de savoir à qui l'on accorde
« l'hospitalité, surtout à Paris. Ainsi,
« vous ne connaissez pas ce gamin?—
« Pas le moins du monde; il nous a

« dit qu'il s'était égaré dans ce quar-
« tier, et, comme il n'avait pas la force
« de gagner le faubourg Saint-Ger-
« main où il demeure, il m'a demandé
« de le recevoir au poste jusqu'à de-
« main matin ; et voilà. — Vous auriez
« dû nous l'envoyer ; car cela me fait
« l'effet d'être du gibier à notre usage.
« Il faut que j'examine sa figure, pour
« voir si je le reconnais. » En disant
cela, le sergent de ville approcha de
moi la chandelle, et, après m'avoir
longtemps regardé, il dit : « Non, je
« ne le connais pas, je ne crois pas
« effectivement qu'il soit du quartier.
« Comme nous ne rentrons pas en ce
« moment à notre poste, vous le gar-
« derez jusqu'à huit heures, et je vien-
« drai le chercher pour l'interroger. —
« Cela suffit, » répondit notre sergent,

et quand les agents furent sortis, il ajouta : « Compte là-dessus et bois de l'eau. »

II

« Je n'avais pas perdu un mot de cet entretien, pendant lequel j'avais feint de continuer de dormir; quand le sergent de ville s'était approché de moi avec sa lumière, je me sentis saisi d'un frisson qui faillit me trahir. Heureusement il ne m'examina pas longtemps; car un moment de plus, je n'aurais pu me contenir. Enfin je

respirai quand je les vis disposés à s'éloigner; mais je ne fus guère rassuré par les paroles du sous-brigadier, qui recommandait au sergent du poste de me garder jusqu'à huit heures, afin de venir me reprendre et de m'interroger. Cependant je ne tardai pas à reprendre confiance en entendant notre sergent s'exprimer sur le compte des agents de police comme je viens de le dire, et surtout quand il ajouta :

« Ils sont bons là ces oiseaux de la
« rue de Jérusalem ! Est-ce qu'ils s'i-
« maginent que les soldats du 32^e de
« ligne sont faits pour être les chiens
« d'arrêt de leur gibier ? On connaît
« sa consigne , et je n'ai d'ordre à
« recevoir que de mes chefs. Ah !
« quand ils m'amèneront un particu-
« lier avec un ordre signé du com-

« missaire, ou bien quand ils l'au-
« ront arrêté en flagrant délit et qu'ils
« me le déposeront avec un papier
« sur lequel le fait sera circonstancié,
« c'est différent; mais pour ce petit
« bonhomme qu'est venu tout sim-
« plement se confier à notre bonne
« foi, le plus souvent que j'irai le leur
« livrer. — Caporal, demain matin,
« à la pointe du jour, si par hasard je
« dors, éveillez doucement le pe-
« tiot, et dites-lui de se donner de
« l'air. — Suffit, mon sergent, on
« n'y manquera pas. »

« Et le silence se rétablit dans le
poste; et moi, désormais tranquille,
je me rendormis paisiblement.

« Vers les six heures et demie du
matin, le caporal me réveille et me
signifie qu'il fallait quitter le poste

péremptoirement. Sans comprendre ce mot, je ne me le fis pas répéter, et je sautai à bas du lit de camp. Je saluais mes hôtes en les remerciant, quand le vieux sergent, qui sommeillait sur une chaise, ouvrit les yeux en bâillant et me dit : « Ah ! c'est toi, petiot, « tiens, va me chercher pour dix cen- « times de tabac à fumer au bureau « qu'est dans le passage au coin du « boulevard ; tu as encore le temps ; » et il me remit une pièce de dix sous, en me disant : « Tu me rapporteras la « monnaie. » Je courus faire sa commission, et je lui rapportai son tabac et huit sous. « Tiens, me dit-il, quand je « lui eus rendu sa monnaie, voilà deux « sous pour toi. » Mais, mon sergent, vous ne me devez rien, que je fis, vous avez déjà assez fait pour moi. « Et moi,

« si je veux te les donner, cela me re-
« garde. Toute peine mérite salaire,
« je ne connais que ça. Maintenant
« assez causé; file ton nœud, et bonne
« chance. » En même temps un sol-
dat me remit le reste du pain que le
sergent m'avait donné la veille et que
je n'avais pas tout mangé; le caporal
me donna un sou, et les soldats me
serrèrent la main, tandis que j'en-
tendais le vieux sergent dire à demi-
voix à un grenadier : « Le plus sou-
« vent que j'aurais remis ce moutard
« aux sergents de ville; ce n'est pas
« un filou, ni un voleur, à preuve
« qu'il pouvait facilement s'en aller
« avec ma pièce de dix sous, et que
« je n'aurais pu courir après lui. »

« Je sortis enfin du poste, en sa-
luant la sentinelle, qui avait été l'un

de mes camarades de lit, et je regagnai le boulevard par la rue Lepelletier. Il faisait un brouillard à ne pas voir à vingt pas devant soi. Cette obscurité me rassurait ; car je craignais à chaque pas de rencontrer un des sergents de ville qui m'avaient si bien examiné pendant la nuit. Je me hâtai de traverser le boulevard, et de me jeter dans les petites rues qui y aboutissent. J'arrivai ainsi au passage Choiseul, que je traversai en mangeant le reste de mon pain ; puis en marchant toujours devant moi, par des rues que je ne connais pas, j'arrivai auprès de l'église Saint-Roch. Je commençais à avoir grand froid ; car le brouillard était piquant, et toutes les voitures que je rencontrais étaient couvertes de givre. Je suis entré dans l'église,

comme j'ai fait ici, pour me réchauffer, et aussi pour prier Dieu de vouloir bien me secourir. Je me suis assis sur une chaise dans la chapelle de la Sainte-Vierge, et je n'ai pas tardé à m'endormir. Je ne sais pas combien de temps a duré mon sommeil ; mais j'ai été brusquement réveillé par le suisse qui me disait : « On ne vient pas à l'église « pour dormir ; allons, va-t'en tra- « vailler. » En voyant cet uniforme, ce tricorne et cette épée, je pensai au sergent de ville, et je me suis sauvé en toute hâte dans la rue. Je n'ai ralenti mon pas que sous les arcades de la rue de Rivoli, que j'ai suivie tout le long en m'arrêtant de temps en temps pour regarder les images et les photographies des marchands de gravures. J'ai continué ainsi à flâner jusqu'à midi ;

alors je me trouvais auprès des halles, et je sentais dans mon estomac de furieux tiraillements. J'ai voulu retarder autant que possible de manger, parce que, ne sachant pas comment je souperais ce soir, j'aurais moins faim si je dinais plus tard. Enfin j'ai acheté pour deux sous de pain et un sou de pommes de terre frites, et j'ai mangé lentement ces provisions tout en continuant à marcher droit devant moi, sans avoir de but. Vers les deux heures, je me suis trouvé je ne sais comment sur la place de la Bastille; je me suis approché machinalement d'un groupe nombreux, d'où j'entendais partir des éclats de rire. C'était le paillasse d'un escamoteur qui excitait cette gaieté; je suis resté là plus d'une heure à écouter ses niaiseries, et j'en riais comme

les autres, quoique je n'en eusse guère envie ; je tâchais de m'étourdir et de ne plus penser à ma pénible position ; mais c'était difficile. Enfin l'escamoteur a levé sa séance, et moi j'ai continué mon chemin plus triste encore qu'auparavant. J'étais las et j'avais froid ; cependant je ne voulais pas m'asseoir, car j'aurais eu plus froid encore. En ce moment passait un bataillon d'un régiment caserné à Reuilly, dans le faubourg Saint-Antoine ; je me suis mis à courir pour rattraper les tambours et la musique, et je les ai accompagnés jusqu'à leur caserne. C'était justement du 32^e de ligne ; je les ai bien regardés tous défilér devant moi pour tâcher de voir s'il ne s'en trouverait point de ceux qui m'avaient donné l'hospitalité cette nuit. Quand le bataillon a été

tout rentré, j'ai essayé de pénétrer dans la caserne; mais la sentinelle m'a crié: « On ne passe pas. — Je voudrais
« parler à un sergent. — Parlez d'a-
« bord à l'adjudant. » Alors je me suis tourné du côté de ce sous-officier, et je lui ai demandé si je pouvais parler au sergent... au sergent... « Au sergent
« qui? » interrompit brusquement l'adjudant; malheureusement je ne savais pas son nom. « Au sergent, repris-je,
« qui était de garde cette nuit au poste
« de la rue de Rossini, derrière l'Opéra.
« — Nous n'avons pas eu d'hommes
« de garde hier à ce poste-là. — C'était
« pourtant bien du 32^e de ligne. —
« Possible; mais alors c'était du 2^e ba-
« taillon, et nous sommes du 1^{er}. — Et
« où trouverai-je le 2^e bataillon? —
« A la caserne de l'Ourcine, faubourg

« Saint-Marceau. » Et à ces mots il m'a tourné le dos. Je me suis informé du chemin qu'il fallait prendre pour aller à cette caserne, et je me suis mis machinalement en route; car lors même que j'aurais retrouvé mon sergent, il n'était guère probable qu'il voulût ou qu'il pût m'être de quelque utilité. Absorbé dans ces tristes réflexions, je marchais lentement, et il était plus de quatre heures quand je suis arrivé au jardin des Plantes. Je l'ai traversé dans toute sa longueur, comme on me l'avait indiqué, non sans m'arrêter vers la fosse aux ours et avoir vu les efforts infructueux de quelques badauds pour faire monter l'ours Martin à son arbre. Ils avaient beau lui jeter de petits pains de seigle ou de froment, même des gâteaux et

dés brioches, l'animal mangeait tranquillement ces friandises, sans paraître se douter de ce qu'on attendait de lui; et moi, je me disais, en voyant cette profusion de bonnes choses, jetées en pure perte à une vilaine bête déjà si bien repue : Si j'avais seulement la moitié de ce qu'on lui donne, je ferais un bon repas. Et je jetais un œil d'envie sur les débris de nourriture que je voyais épars dans la fosse. Je me suis éloigné alors le cœur plus gros et l'estomac plus creux que quand j'étais entré dans le jardin. La nuit approchait, et déjà le tambour annonçait la fermeture des grilles; je suis sorti du côté de la rue d'Orléans, que l'on m'avait dit de suivre toujours tout droit pour arriver rue et caserne de l'Ourcine. La nuit était tout à fait

venue, le gaz était allumé, mais le brouillard était encore plus épais que le matin. Je ne sais pas quel chemin j'ai suivi; je me suis trouvé dans des rues sales, dégoûtantes, où je rencontrais une foule d'ivrognes et de chiffonniers; j'ai tenté plusieurs fois de me renseigner. M'a-t-on mal indiqué ou ai-je mal compris? le fait est qu'après avoir marché pendant plus d'une heure, je suis arrivé, harassé de fatigue, sur une grande place plantée d'arbres, et je me suis assis un instant sur un banc de pierre. J'ai demandé à un passant où je me trouvais: « Place et « avenue de l'Observatoire, » m'a-t-on répondu. « C'est donc là le jardin du « Luxembourg? » ai-je ajouté. « Oui, » m'a-t-on dit laconiquement, et l'on s'est éloigné. Cette fois je me recon-

naissais, car bien souvent je suis venu me promener au Luxembourg avec ma mère; alors l'idée m'est venue de gagner l'église Saint-Sulpice avant la fermeture, de m'y réchauffer, et d'y passer la nuit, où je ne serais pas inquiété par les sergents de ville comme je l'avais été la nuit précédente. »

III

Ce récit, que nous mettons dans la bouche de notre jeune apprenti au moment de sa rencontre avec une dame étrangère dans l'église Saint-

Sulpice, n'avait pas été d'abord aussi complet que nous le donnons ici ; ce n'est qu'un peu plus tard, et dans les circonstances dont nous allons parler tout à l'heure, qu'il entra dans les détails minutieux de l'emploi de son temps pendant ces deux longues journées ; mais afin de ne pas nous répéter, nous avons cru devoir reproduire ce récit tout de suite et en son entier. A l'église il ne fit qu'un résumé sommaire des faits, mais avec un accent de vérité qui toucha vivement la dame et son fils, surtout quand ils l'entendirent déclarer naïvement qu'il était venu à l'église dans l'intention d'y passer la nuit.

« Mais, mon enfant, lui dit la dame, on ne couche pas dans une église.

— Aussi, Madame, je ne me propose pas de me coucher ; j'irai dans la chapelle de la Sainte-Vierge ; je la prierai de me protéger, et, comme c'est une bonne mère, elle ne m'abandonnera pas, ainsi que me l'a souvent répété le frère Eusèbe ; puis je m'assiérai sur une chaise, et je me reposerai, en tâchant de ne pas m'endormir, comme j'ai fait ce matin à Saint-Roch.

— Mais, mon ami, les gardiens de l'église ne vous permettront pas d'y passer la nuit, et dans un instant même ils vont faire sortir toutes les personnes qui peuvent encore s'y trouver. » Et, comme pour confirmer ces paroles, on entendit aussitôt la voix retentissante des gardiens, qui criaient : « On va fermer ! » et en même temps ils s'avançaient le long des nefs,

en agitant leurs trousseaux de clefs, et en inspectant, à l'aide de leurs lanternes, les chapelles latérales, les confessionnaux et tous les recoins les plus obscurs.

A cette vue, le pauvre garçon se mit de nouveau à pleurer : « Allons, lui dit la dame en lui prenant la main, ne vous désolez pas. Venez avec nous ; si je ne trouve pas moyen de vous faire rentrer ce soir dans votre famille, je vous donnerai l'hospitalité pour cette nuit. Vous serez mieux qu'à l'église et surtout qu'au corps de garde. »

Quand ils furent sortis de l'église, elle s'aperçut que le pauvre petit avait peine à marcher, tant ses jambes étaient engourdies par la fatigue. « Alfred, dit-elle à son fils, donne-lui le bras jusqu'à la place Saint-Sulpice ; nous

allons prendre une voiture; car, quoi-
qu'il n'y ait pas loin d'ici chez nous,
il aurait beaucoup de peine à y arri-
ver. »

Un instant après ils étaient montés
tous les trois en voiture, et la dame
donnait l'ordre de les conduire rue de
l'Ouest, en face de la rue Madame.

Pendant le trajet, la dame demanda
à l'enfant son nom. « Georges Doinel,
répondit-il.

— Et que fait votre père?

— Il est tailleur de son état, et con-
cierge, rue Vannot, près de la rue
Oudinot.

— Vous paraissez avoir reçu une
certaine instruction : où avez-vous été
en classe?

— Chez les frères de la rue Oudi-
not. J'y ai été en classe pendant cinq

ans, depuis sept ans jusqu'à douze, que j'ai fait ma première communion; après cela mon père m'a dit qu'il fallait apprendre un état.

— Mais quel âge avez-vous? je vous aurais à peine donné douze ans.

— J'ai treize ans et demi passés, bientôt quatorze. »

Ici la dame jeta un coup d'œil de satisfaction, je dirais presque d'orgueil maternel sur son fils, qui n'avait pas douze ans, et qui était plus grand et paraissait beaucoup plus fort que Georges. Mais elle réprima ce mouvement aussitôt, en pensant que si Dieu ne l'avait pas placée elle-même dans une position de fortune qui lui eût permis de subvenir largement à tous les besoins d'Alfred, il ne serait peut-être pas plus fort ni plus vigou-

reux que Georges. Puis, reportant ses pensées vers l'hôte que Dieu semblait lui avoir envoyé, elle dit à Georges : « Je vois avec plaisir que vous avez conservé, probablement à travers bien des obstacles, les sentiments de piété qu'on vous a inspirés dans votre enfance. Quel est ce frère Eusèbe dont vous me parliez tout à l'heure ?

— C'est celui que j'ai eu pour professeur pendant les trois dernières années que j'ai fréquenté l'école des frères ; il m'aimait bien, et je l'aimais bien aussi.

— Et vous devez toujours l'aimer ; car il vous a donné un bien sage conseil en vous disant de mettre votre confiance en la très-sainte Vierge, et qu'elle ne vous abandonnerait pas. Vous en voyez la preuve ; car c'est à

elle que vous devez de m'avoir rencontrée, et c'est elle et Dieu qu'il faudra remercier de tout ce que je pourrai faire pour vous. »

Un instant après, la voiture arrivait au domicile de la dame.

Nous n'avons pas besoin de dire que cette dame était une personne d'une haute piété; le lieu et l'heure où nous l'avons rencontrée, la manière dont elle accueille un pauvre enfant abandonné, les paroles qu'elle lui adresse, tout nous prouve qu'elle est pénétrée des vérités de la religion et qu'elle sait en pratiquer les préceptes et la morale. Ajoutons quelques mots pour la faire connaître sous le rapport de sa situation dans le monde, et de ses relations sociales.

M^{me} de Pommière était veuve d'un

magistrat distingué de la cour des comptes, mort une dizaine d'années avant l'époque où nous sommes arrivés. Elle était encore jeune et belle quand elle perdit son mari ; car elle avait à peine trente ans, et de plus une fortune considérable, ce qui lui attira de nombreux prétendants. Elle les repoussa tous avec une égale fermeté, et renonçant désormais à tous les plaisirs du monde, n'ayant plus d'autre vêtement que sa livrée de veuve, elle se consacra exclusivement à l'éducation de son fils, à des actes de piété et à des œuvres de charité. Elle rompit complètement avec le monde, vendit ses équipages, réforma sa maison, ne conserva de son nombreux domestique qu'une cuisinière et une femme de chambre, et quitta

les beaux quartiers pour venir habiter dans la rue de l'Ouest un appartement simple, mais commode, aéré, entre une vaste cour et un jardin assez spacieux.

Ce n'était point une économie mesquine qui faisait agir ainsi cette dame, comme l'avaient charitablement supposé quelques-unes de ses anciennes amies ; c'était tout simplement parce que, voulant vivre dans la solitude, elle tenait à écarter d'elle tout ce qui lui rappellerait les distractions frivoles du monde, et l'éloignerait de l'accomplissement des devoirs que lui imposait la condition de veuve chrétienne. Sans doute cette réforme avait apporté une diminution notable dans ses dépenses ; mais loin d'en profiter pour thésauriser, après avoir employé

ce qui était nécessaire aux frais de sa maison et à l'éducation de son fils, elle consacrait régulièrement le surplus de ses revenus en aumônes et en œuvres de charité.

L'éducation de son fils tenait une large part dans les occupations de M^{me} de Pommière. C'était principalement à cause de lui qu'elle était venue habiter ce quartier salubre, tout à la fois à portée du jardin du Luxembourg et du collège Stanislas, où elle avait placé Alfred en qualité de demi-pensionnaire. Elle n'avait pas voulu le mettre en pension entière, parce qu'elle tenait à surveiller par elle-même, et pour ainsi dire jour par jour, ses progrès, et à lui donner, après les leçons de ses professeurs, cet enseignement moral et religieux qu'une

mère, mieux que toute autre personne, à l'art de faire pénétrer dans le cœur de ses enfants. Précieuses leçons, qui y restent toute la vie gravées, et qui souvent, au milieu des orages des passions, préservent un jeune homme du naufrage!

Ce n'était pas au moyen de longs discours que M^{me} de Pommière cherchait à former son fils à la vertu, c'est-à-dire à l'amour de Dieu et du prochain; c'était par des exemples, par des faits qui se présentaient par hasard sous ses yeux, ou qu'elle faisait naître au besoin pour en tirer les plus utiles enseignements. Ainsi, les jours de congé, quand le temps le permettait, Alfred faisait avec sa mère quelques promenades au Luxembourg ou au jardin des Plantes, et même, pen-

dant la belle saison, dans les environs de Paris. Tout en se promenant, M^{me} de Pommière ne manquait jamais de faire admirer à son fils, dans les beautés de la nature, dans la variété et la richesse de ses productions, les merveilles et les bienfaits de la Providence, et de pénétrer ainsi son esprit et son cœur de la grandeur de Dieu et de la reconnaissance que nous lui devons. Il était rare aussi que, dans ces excursions, on ne rencontrât pas quelque misère, quelque souffrance à soulager, et le plus souvent M^{me} de Pommière laissait à Alfred le soin de distribuer lui-même des secours aux pauvres et aux malheureux. Le cœur de cet enfant était devenu si compatissant, qu'il ne pouvait voir souffrir personne sans chercher à adoucir ses

peines, et nous en avons vu une preuve dans le sentiment de commisération que lui fit éprouver la rencontre à Saint-Sulpice d'un enfant de son âge que la douleur semblait accabler.

M^{me} de Pommière, également touchée de la position du petit Georges, songea, tout en faisant une bonne action, à tirer de cet événement, selon son habitude, une instruction salutaire pour son fils. Telles étaient les pensées qui l'occupaient, quand la voiture s'arrêta devant sa maison.

IV

M^{me} de Pommière conduisit elle-même Georges à la salle à manger, tandis qu'Alfred allait prévenir la cuisinière de préparer à souper pour l'hôte qui venait de leur arriver d'une manière si inattendue. Un instant après Georges s'asseyait tout émerveillé à une table couverte d'une belle nappe blanche, ayant devant lui deux assiettes de porcelaine, dont l'une était remplie d'un potage succulent, et l'autre contenait une énorme tranche de gigot ; de plus, dans une autre assiette se trouvait un restant de volaille froide, et, à côté, plusieurs plats de dessert.

Enfin une bouteille de vin et une carafe d'eau complétaient le service de cette espèce d'ambigu.

Sur l'invitation d'Alfred, qui n'eut pas besoin de la répéter, Georges avala promptement son potage, et mangea avec non moins d'appétit les mets qui se trouvaient devant lui.

A peine avait-il achevé son repas, que M^{me} de Pommière, qui était sortie un instant et avait chargé son fils de faire les honneurs à son hôte, rentra dans la salle. Après lui avoir demandé s'il se ressentait encore de la faim, sur sa réponse négative, elle lui fit reprendre en détail son récit qu'il n'avait fait, pour ainsi dire, qu'ébaucher au moment de leur rencontre. C'est le récit que nous avons reproduit plus haut.

Quand il eut terminé, M^{me} de Pommière lui dit : « Vous nous avez bien dit que vous aviez été renvoyé trois fois de chez vos maîtres d'apprentissage ; mais vous ne nous avez pas dit pourquoi. Je tiens pourtant à le savoir, et je vous engage à nous le déclarer franchement, si vous voulez que mon fils et moi nous nous intéressions à vous. »

Georges rougit à cette proposition, il parut un instant hésiter ; puis, faisant un effort sur lui-même, il répondit en soupirant : « Il m'en coûte beaucoup, Madame, de répondre à votre question ; mais je sens que je serais indigne des bontés que vous m'avez témoignées si je refusais de vous répondre, ou si je ne vous disais pas toute la vérité. Je vous la dirai donc

tout entière, comme si j'étais en confession, quand même je devrais perdre dans votre estime.

— Rassurez-vous, mon ami; loin de perdre dans mon estime, vous y gagnerez, et si vous êtes coupable de quelque faute grave, votre franchise me prouvera votre repentir, et par conséquent le désir de vous corriger et de vous conduire mieux à l'avenir. Dieu n'en demande pas davantage pour pardonner; et moi, que vous n'avez point offensée, je ne saurais me montrer plus sévère que Dieu lui-même. »

Rassuré par ces paroles bienveillantes, Georges reprit ainsi : « La première fois, j'étais chez un serrurier mécanicien; j'ai dit à mon père qu'il ne voulait plus de moi parce que j'étais trop faible; c'était un men-

songe ; jamais ce patron ne donnait à ses apprentis des travaux au-dessus de leurs forces. J'aimais même assez cet état, et je crois que j'y aurais pris goût tout à fait, si un autre apprenti, plus ancien que moi dans la maison, ne m'avait dit : « Que t'es bête de t'é-
« chiner comme ça de travailler ! ça ne
« te rapportera ni plus ni moins, puis-
« que ce sont les ouvriers seuls et le
« patron qui touchent l'argent de notre
« travail. Faut savoir en prendre et en
« laisser. Veux-tu venir au Champ-de-
« Mars voir la revue ? — Je le vou-
« drais bien, que je dis ; mais comment
« faire ? nous n'avons pas la permis-
« sion. — Que t'es bête avec ta per-
« mission ! on la prend, ou l'on s'en
« passe, et je vais t'apprendre com-
« ment ; écoute. Il y a le premier ou-

« vrier qui est à poser des sonnettes
« dans un hôtel de la rue de Bourgo-
« gne ; j'ai entendu tout à l'heure le
« patron qui a dit qu'il allait nous en-
« voyer lui porter des ressorts, des
« mouvements (1) et des fils de fer. La
« rue de Bourgogne est à deux pas du
« Champ-de-Mars; quand nous aurons
« eu remis à l'ouvrier ses affaires, nous
« filerons par l'esplanade des Invalides,
« et en deux temps nous serons à
« l'École militaire. »

J'acceptai sa proposition, nous allâmes voir la revue et nous ne ren-

(1) On nomme *mouvement* un levier coudé, dont le coude tourne sur un clou servant d'axe, lequel est fiché dans le mur. C'est à l'aide de ces mouvements, diversement combinés, que l'on fait correspondre la sonnette d'un appartement avec le cordon ou le bouton placé à la porte extérieure.

trâmes pas de la journée à l'atelier. Le lendemain le patron nous gronda sévèrement, et nous dit que si nous recommençons il nous chasserait. Nous avons recommencé, non pas une fois, mais plusieurs fois ; à la fin, le patron s'est fâché sérieusement et nous a renvoyés. Seulement, comme il m'aimait, et qu'il connaissait la sévérité de mon père, il m'a donné une lettre dans laquelle il disait que je ne lui convenais pas, parce que je n'étais pas assez fort. Mon père me reçut en grommelant, et en m'annonçant qu'il n'entendait pas me nourrir à ne rien faire, et qu'avant huit jours j'eusse à choisir un état.

« Le surlendemain, je rencontrai mon camarade de chez le serrurier :
« Tiens, me dit-il, te voilà ? Tu n'es

« pas encore entré dans un nouvel at-
« lier? — Non, que je fis. — Eh bien,
« si tu veux, je t'offre une place chez
« un horloger où je suis entré hier ;
« c'est toujours de la mécanique,
« mais plus propre , plus distinguée,
« et surtout moins fatigante que celle
« de serrurier poseur de sonnettes.—
« Je ne demande pas mieux, répondis-
« je, j'en parlerai à mon père. » Je lui
en parlai, en effet, et deux jours après
j'étais placé chez l'horloger. Cet état
me paraissait effectivement plus agréa-
ble que celui de serrurier, quoique je
n'aie guère eu le temps d'en juger, car
le mécanisme d'une montre ou d'une
pendule est bien autrement compli-
qué que celui d'une serrure.

Pendant un mois je fus assez assidu
à l'atelier ; mais un jour que je m'y

rendais le matin, je rencontraï mon camarade qui me dit : « Veux-tu venir avec moi? — Où donc? que je dis. — Voir faire l'exercice à feu sur le Champ-de-Mars. — Oui, pour perdre notre journée comme le jour de la revue, et puis nous attirer un galop et peut-être quelque chose de pis. — Que t'es peureux ! Puisqu'il ne nous aura pas vus de la journée, le patron, demain on lui contera une blague : toi, que ta mère avait besoin de toi pour faire des commissions pour le propriétaire ; moi, que j'avais mal aux dents ; et à preuve, j'arriverai la tête enveloppée d'un mouchoir. — Oh ! non, non, que je répondis, je ne veux pas y aller, j'ai trop peur (il semblait que je prévoyais ce qui allait arriver). —

« Comme tu voudras, qu'il me dit ;
« si tu ne viens pas, j'en trouverai
« d'autres qui ne demanderont pas
« mieux. C'est dommage, pourtant,
« car il y a des soldats de la caserne
« de l'Avé-Maria qui m'ont promis
« de me donner des cartouches pen-
« dant une des pauses, et nous nous
« serions joliment amusés avec cette
« poudre. » Cette perspective de jouer
avec de la poudre me tenta, et je me
laissai entraîner. Nous ne quittâmes
le Champ-de-Mars que le soir, mais
nous avions au moins une quinzaine
de cartouches chacun. Nous nous diri-
geâmes du côté des Champs-Élysées,
où nous vendîmes pour douze sous à
peu près la moitié de notre poudre,
à des petits garçons de notre âge, et
avec cet argent nous achetâmes du

pain, du flan et des pommes de terre frites pour faire notre dîner. Nous rejoignîmes ensuite ceux à qui nous avions vendu la poudre, et qui en avaient fait des pétards qu'ils lançaient au milieu des promeneurs, ce qui causait de grandes frayeurs aux femmes et aux enfants. Mon camarade et moi nous les imitâmes, et, avec ce qui restait de poudre, nous fabriquâmes aussi des pétards que nous lançâmes jusqu'au milieu des cafés chantants et sur le théâtre de polichinelle. Vous pouvez juger du désordre que ces explosions occasionnèrent. Bientôt les gardiens des Champs-Élysées et les sergents de ville furent à nos trousses. Mon camarade et un autre furent arrêtés, et moi avec le reste de la bande nous nous sauvâmes

du côté de l'avenue Marigny, jusque dans le faubourg Saint-Honoré ; puis nous remontâmes le faubourg du Roule jusqu'au boulevard extérieur, et nous rentrâmes par la barrière de l'Étoile. Il était tard. J'étais harassé de fatigue ; un de mes compagnons, qui se sentait aussi extrêmement las, me proposa de me reposer dans des bâtiments que l'on construisait dans l'avenue. J'acceptai. C'était en été, il faisait chaud et un temps magnifique. Nous entrâmes sous une espèce de hangar où nous trouvâmes quelque peu de paille sur laquelle nous nous étendîmes, et bientôt nous nous endormîmes profondément.

« A la pointe du jour, nous fûmes réveillés par deux sergents de ville qui faisaient leur tournée dans ce quar-

tier. « Tiens, dit l'un d'eux en pre-
« nant mon compagnon par le collet
« et en le faisant relever, voici un
« camarade de notre connaissance.
« Tu veux donc toujours faire le va-
« gabond et le petit vaurien? La pre-
« mière leçon que tu as reçue ne suffit
« donc pas pour te corriger? Eh bien,
« maître Baptiste, on t'en donnera
« cette fois une dose qui produira
« peut-être plus d'effet. Et toi, dit-il
« en m'adressant la parole, qui es-tu?
« un petit vaurien sans doute, comme
« ton camarade de lit? car qui se res-
« semble s'assemble. Le connaissez-
« vous celui-ci? continua-t-il en s'a-
« dressant à l'autre sergent qui était
« occupé à fouiller mon compagnon.
« — Non; mais, comme vous le dites,
« il ne doit pas valoir mieux que ce-

« lui-là. — Comment t'appelles-tu ? »
me demanda le premier sergent. Je
lui dis mon nom et mon adresse.
« Comment se fait-il alors, puisque tu
« as un domicile, que tu viennes cou-
« cher dans l'avenue de l'Étoile ? » Je
ne répondis rien, j'avais le cœur suf-
foqué et je me sentais prêt à pleurer.
« Depuis quand connais-tu Baptiste ? »
Je ne le connais pas, que je répondis ;
je l'ai rencontré hier soir avec d'autres
petits garçons aux Champs-Élysées,
nous avons joué ensemble jusque bien
tard ; puis, comme nous étions fati-
gués, nous nous sommes couchés ici
pour nous reposer un instant. « Dites
« donc, camarade, reprit l'autre ser-
« gent qui venait de fouiller Baptiste,
« il n'est pas nécessaire de leur de-
« mander à quels jeux ils ont joué ;

« tenez, voilà encore de la poudre
« dans un papier, et ses mains en
« sont toutes noires. » Le premier
sergent me regarda aussitôt les mains,
et fouilla dans mes poches ; j'avais
aussi les mains noircies par la poudre,
et il en trouva encore quelques grains
dans mes poches. « Tiens, tiens, s'é-
« cria-t-il en riant, nous venons de
« prendre au nid deux de ces oiseaux
« qui nous ont tant fait courir hier
« soir. Ah ! méchants galopins, vous
« n'en serez pas quittes cette fois à
« si bon marché. »

« J'eus beau pleurer et protester de
mon innocence, il fallut les suivre au
poste. Baptiste, lui, ne pleurait pas ;
il riait d'un air sardonique, et me
regardait d'un air de pitié. »

V

« Dans la matinée, on nous conduisit chez le commissaire de police, qui, après nous avoir interrogés, nous envoya à la préfecture. Là je retrouvai mon camarade d'atelier qui m'avait entraîné dans cette bagarre, et la plupart des autres que nous avons rencontrés la veille aux Champs-Élysées. J'appris alors que l'affaire était beaucoup plus grave que je ne le croyais. Ces petits garçons à qui nous avons vendu de la poudre étaient une bande de petits filous et de mauvais sujets. En jetant des pétards au milieu de la

foule, ils n'avaient eu d'autre intention que de causer du désordre, et de profiter du tumulte pour commettre quelques larcins ; et effectivement on trouva sur plusieurs d'entre eux des foulards, des mouchoirs de poche, et jusqu'à des porte-monnaie, plus ou moins garnis. Mon camarade d'atelier et moi, qui n'avions songé qu'à nous amuser et à faire des farces, nous leur avons été très-utiles sans nous en douter, parce que le lancement de nos pétards dans une autre direction avait causé une diversion favorable à leurs projets, et dérouté la poursuite des surveillants. Ainsi, quoiqu'on n'eût trouvé sur nous aucune trace de vol, quoique tous ceux qui s'en étaient rendus coupables déclarassent ne pas nous connaître, nous n'en fûmes pas

moins accusés de complicité, envoyés avec eux en prison, et traduits ensemble au tribunal de police correctionnelle ! »

Ici Georges, profondément ému, se couvrit la figure de ses mains, comme s'il eût voulu cacher sa honte aux yeux de sa bienfaitrice et de son fils, et suspendit un instant son récit. « Calmez-vous, mon ami, lui dit M^{me} de Pommière de sa voix si douce et si touchante; vous n'avez pas dû être condamné, car au fond vous n'étiez pas coupable, quoique les apparences fussent contre vous.

— Oh! non, Dieu merci, je n'ai pas été condamné; car, comme le disait un des magistrats qui avait examiné attentivement l'affaire, nous n'étions, mon camarade d'atelier et moi, coupables

que d'une escapade d'écolier, qui ne méritait qu'une correction paternelle et non les rigueurs de la justice. Mais, Madame, combien n'ai-je pas souffert pendant les trois semaines que je suis resté en prison ! Quand je pensais à la colère de mon père, je tremblais...

— Comment ! ne pensiez-vous pas aussi à la douleur de votre mère ? interrompit M^{me} de Pommière, car la pauvre femme a dû bien souffrir ; et, aujourd'hui encore, votre nouvelle escapade, comme vous l'appellez, doit la plonger dans la plus profonde angoisse ; cette pensée devrait vous occuper plus que tout le reste, et aurait dû, à défaut de toute autre, être un frein suffisant pour vous retenir.

— Oh ! Madame, ce que vous me dites est bien vrai, et je sens que si

j'avais eu ma véritable mère, je n'aurais pas commis tant de sottises.

— Comment ! ce n'est donc pas votre véritable mère dont vous nous avez parlé tout à l'heure ?

— Non, Madame, ma vraie mère est morte il y a longtemps ; à peine si j'ai gardé un souvenir de ses traits, j'avais au plus cinq ans à cette époque-là ; tout ce dont je me souviens, c'est que j'ai bien pleuré quand on l'a portée en terre, et longtemps encore après. Au bout de trois mois, mon père se remaria et me dit : « Tu ne pleureras
« plus, Georges, tu vas maintenant
« avoir une maman ; » mais quand je la vis : « Non, que je dis, ce n'est pas
« là maman, je n'en veux point. » Mon père me gronda bien fort ; ma nouvelle mère me fit beaucoup de caresses ;

mais ce n'est que longtemps après que j'ai pu me décider à l'appeler maman. »

« Mon ami, dit tout bas M^{me} de Pommière à son fils, voilà qui m'explique bien des choses ; le pauvre enfant n'a plus de mère ! je me sens plus que jamais disposée à m'intéresser à lui. » Puis élevant la voix, et s'adressant à Georges : « Mais il paraîtrait pourtant, dit-elle, que votre belle-mère vous aime bien ; car vous nous avez dit, je crois, que c'était elle qui avait sollicité votre rentrée à la maison quand votre père ne voulait plus vous recevoir à votre sortie de prison.

— C'est vrai, et je conviens même qu'elle ne m'a jamais maltraité, et que plus d'une fois elle a empêché mon père de me battre ; mais c'est

égal, je sens qu'elle ne m'aime pas comme m'aurait aimé ma vraie mère, et de mon côté, quoique je l'aime assez, ce n'est plus la même tendresse que j'aurais eue pour celle à qui je dois la vie. Ainsi, quand j'étais en prison, elle est venue me voir avec la mère, la vraie mère de mon camarade d'atelier. Quelle différence, mon Dieu! entre ces deux femmes! La mère de mon camarade le prit dans ses bras, le couvrit de baisers et de larmes, lui parla doucement, tendrement, sans le gronder, sans lui adresser un mot de reproche. Pendant ce temps-là, ma belle-mère m'embrassait froidement, les yeux secs, et me faisait une longue remontrance sur ma conduite, sur ma paresse, et sur le danger des mauvaises compagnies. Elle ne m'en di-

sait pas plus que je ne m'en disais à moi-même, quand , enfermé dans ma cellule solitaire, je venais à passer en revue toutesmes fautes, et m'en avouer coupable devant Dieu ; et cependant ses remontrances me déplaisaient , je ne sais pas pourquoi ; j'étais froid et indifférent en les écoutant, tandis que mon camarade pleurait à chaudes larmes en recevant les caresses et les consolations de sa mère.

— Mais puisque vous avez tant souffert en prison, et que votre père vous avait menacé de vous faire renfermer de nouveau si vous vous faisiez encore renvoyer de chez votre nouveau patron, comment se fait-il que vous vous soyez encore exposé, pas plus tard qu'hier, au juste mécontentement de votre père et à retourner dans cette

prison que vous redoutez tant à juste titre ?

— Ah ! Madame , c'est une vraie fatalité, quoi ! Mon père m'avait fait entrer chez cet opticien, parce qu'un de nos locataires qui le connaissait lui avait donné une lettre de recommandation. Je ne me souciais pas beaucoup de cet état, et j'aurais préféré retourner chez un horloger ; mais mon père n'a pas voulu ; il a fallu obéir. Je me mis résolûment à l'œuvre, et je fus d'abord employé à tailler des verres sur une meule. J'étais seul d'apprenti, et je n'avais plus de camarades pour me déranger de ma besogne. Aussi je travaillais assidûment, et quand mon patron m'envoyait en commission, je ne m'amusais pas à flâner, et je ne m'absentais que juste le temps néces-

saire pour faire ma course. Malheureusement je n'étais pas très-adroit; je cassais beaucoup de verres en les taillant, et les ouvriers se moquaient de moi et m'appelaient clampin, hanneton, maladroit, et toutes sortes de noms. Le patron me grondait, et me disait que dorénavant il me ferait payer la casse de ses verres. Tout cela ne me donnait ni plus d'adresse, ni plus de goût pour le métier. Les verres continuèrent à se briser dans mes mains, et chaque fois que cela arrivait, le patron en inscrivait la valeur sur un gros registre. Avant-hier il me fit voir ce registre, où ma dette s'élevait déjà à douze francs cinquante, en me disant qu'il allait envoyer cette note à mon père pour s'en faire payer; je le suppliai d'attendre encore quelque temps,

parce que je craignais le courroux de mon père. « Je le veux bien, dit-il, je « te promets même de ne pas l'en- « voyer du tout si tu ne casses plus « rien ; mais je te préviens qu'au pre- « mier objet brisé, j'en ajouterai le « montant à la note, et je l'enverrai « aussitôt. » Je le remerciai, et je ne sais si cette promesse me donna du courage et de l'adresse, je taillai pendant le reste de la journée un certain nombre de verres communs sans qu'il m'arrivât le moindre accident. Le soir venu, au moment où j'allais retourner à la maison, le patron me chargea de porter en m'en allant une magnifique lentille de fint-glass à un de ses ouvriers qui travaillait en chambre, et qui était occupé à monter une lunette marine dont cette lentille devait faire

partie. Cet ouvrier demeurait rue de Beaune, au cinquième étage; l'escalier était obscur, je tombai en montant, et je cassai la lentille. Elle valait vingt francs. Ainsi mon compte serait porté à trente-deux francs cinquante, et envoyé immédiatement à mon père. Je montai chez l'ouvrier, à qui je contai ma mésaventure. « Ah ! mon clam-
« pin, me dit-il, tu n'es pas blanc !
« Je te préviens que demain dès le
« matin je me rendrai chez le patron,
« à qui je raconterai l'affaire, car il
« me faut absolument une lentille
« toute semblable pour finir ma lu-
« nette; à moins que tu ne veuilles
« m'apporter d'ici là de l'argent pour
« en acheter une semblable chez Le-
« rebours ou chez Chevalier; dans ce
« cas, je te promets de n'en pas par-

« ler. » Je lui répondis que je tâcherais ; mais, dans le fait, je ne savais guère comment me procurer cette somme. Je rentrai à la maison tout triste ; mon père paraissait assez mécontent, je ne sais pourquoi, et je n'osai jamais lui parler de mon accident.

« Je me couchai résolu, pour gagner du temps, à renvoyer ma confession au lendemain. Le matin, quand je me levai, mon père, qui avait veillé une partie de la nuit, dormait encore. Je me décidai à faire ma confidence à ma belle-mère. Quand j'eus fini, elle me dit tranquillement : « Et où veux-tu, mon pauvre garçon, que nous prenions tout cet argent ? Tu as fait là vraiment une belle besogne ; mais nous ne pouvons t'être d'aucun se-

« cours ; il est inutile d'en parler à ton
« père, qui se mettrait dans une colère
« épouvantable, et te donnerait des
« coups au lieu d'argent. Tiens, voilà
« ton second déjeuner ; retourne à ton
« atelier, et arrange-toi comme tu
« pourras. » Et, en disant ces mots,
elle me mit dans la main un morceau
de pain, un saucisson, et tira le cor-
don en me souhaitant bonne chance.

« Je sortis tristement de la maison,
et m'acheminai plus tristement en-
core vers le quai de l'Horloge, où de-
meurait mon patron. J'hésitais à y en-
trer, quand je le rencontrai lui-même
qui sortait avec l'ouvrier de la rue
de Beaune. « Ah ! te voilà, me dit-il,
« monsieur le casseur de flint-glass ;
« tiens, j'ai justement là sur moi ta
« note, tu vas immédiatement la por-

« ter à ton père; tu m'en rapporteras
« le montant, ou tu ne remettras pas
« les pieds chez moi. »

« Je n'avais garde de revenir chez
mon père, d'après ce que m'avait dit
ma belle-mère. Ne sachant à quoi me
résoudre, je traversai le Pont-Neuf et
me dirigeai vers le Palais-Royal, et,
à partir de ce moment, je commençai
ma promenade errante à travers Pa-
ris, comme je vous l'ai raconté tout
à l'heure. »

Quand Georges eut cessé de par-
ler, M^{me} de Pommière lui dit : « Vous
êtes un exemple frappant, mon gar-
çon, des dangers auxquels peuvent
entraîner la désobéissance envers nos
parents et nos maîtres, et surtout les
mauvaises fréquentations; mais je ne
vous adresserai pas à ce sujet des

reproches que votre conscience vous a déjà faits ; d'ailleurs la punition a suivi de près vos fautes , punition cruelle , j'en conviens , mais salutaire si elle suffit pour les expier , et elle suffira si vous l'offrez à Dieu dans cette intention , avec la ferme résolution de marcher désormais dans la bonne voie. Maintenant vous devez avoir besoin de repos ; demain nous verrons ce qu'il y aura à faire pour vous. Ah ! j'oubliais , donnez-moi l'adresse des trois patrons chez lesquels vous avez travaillé. »

Georges s'empessa de la lui donner ; puis , sur l'invitation de madame , il suivit la femme de chambre , qui le conduisit dans la petite pièce où l'on avait préparé son lit.

VI

Lorsque Alfred se trouva seul avec sa mère, il lui dit : « L'histoire de ce pauvre petit garçon m'intéresse beaucoup; voulez-vous me permettre de le proposer pour être placé sous le patronage de notre société? »

— La position de cet enfant, répondit la mère, me paraît effectivement digne d'intérêt; cependant, avant de lui accorder notre protection, la prudence exige que nous prenions des renseignements certains pour nous assurer s'il la mérite, et jusqu'à quel point il la mérite. Demain matin de

bonne heure, j'irai recueillir des informations sur son compte, et, si elles sont favorables, je me ferai un devoir et un plaisir de l'aider de tous mes efforts; si elles ne le sont pas, nous ne devons pas l'abandonner pour cela, car Dieu avait sans doute ses desseins quand il l'a mis sur notre chemin comme s'il eût voulu nous dire : Voilà un pauvre enfant qui va tomber dans l'abîme, tendez-lui une main secourable; si déjà il est sur la pente du précipice, redoublez d'efforts pour l'empêcher d'arriver jusqu'au fond; s'il y est tombé, ne l'abandonnez pas encore et tâchez de l'en faire sortir. C'est là, mon fils, une grande et noble tâche que Dieu a imposée à ceux qu'il a dotés des avantages d'une grande fortune ou même d'une cer-

taine aisance ; mais il ne suffit pas pour la remplir de répandre avec profusion et sans discernement des largesses sur le premier venu qui nous paraîtra digne de notre compassion ; il faut sonder le mal avec soin, afin d'y apporter les remèdes convenables à sa nature et à son étendue. »

Le lendemain matin de bonne heure, après le départ de son fils pour le collège, et tandis que Georges dormait encore, M^{me} de Pommière avait envoyé chercher une voiture de remise et était partie pour s'enquérir des antécédents de son hôte improvisé. Elle se rendit d'abord chez les frères des Écoles chrétiennes, et parla au frère Eusèbe. Le bon frère lui donna les meilleurs renseignements sur son ancien élève. « C'était en premier lieu, lui dit-il,

un enfant d'une piété admirable, et qui a fait sa première communion de manière à édifier tous ses condisciples. Dans ses classes, c'était aussi un de nos sujets les plus distingués; il a eu deux ans de suite le premier prix d'écriture et de calcul; il était également très-fort en dessin linéaire, ce qui, à ce que j'ai entendu dire, avait donné à son père l'idée de le faire entrer dans les ponts et chaussées, ou de le placer chez un architecte.

— Vous avait-il paru, mon frère, montrer des dispositions pour telle ou telle profession?

— A cet âge on ne peut guère avoir encore de goût décidé pour un état, et les dispositions que l'on pourrait montrer, à moins qu'elles n'aient un caractère bien décidé, ne peuvent être

considérées que comme des velléités passagères sans importance, et qui ne sauraient constituer une vocation réelle. Aussi nous nous donnons bien de garde d'encourager ou de combattre ces sortes de dispositions indécises; c'est aux parents à consulter le goût de leurs enfants, à les diriger selon leurs vues; nous, nous n'avons d'autre tâche que de donner à ces mêmes enfants l'instruction et l'éducation chrétiennes nécessaires pour la carrière qu'ils embrasseront, quelle qu'elle soit. »

En quittant le frère Eusèbe, M^{me} de Pommière visita successivement les trois patrons dont Georges lui avait donné les adresses. Tous lui rendirent un témoignage favorable de cet enfant, ne reconnaissant en lui que les

défauts ordinaires : un peu de paresse, beaucoup d'étourderie, de légèreté, de facilité à suivre les conseils de camarades qui pouvaient l'entraîner à faire des sottises; du reste, montrant des qualités essentielles, de l'intelligence, de la docilité, et du goût pour le travail, quand le travail lui plaisait. Sous ce dernier rapport, l'horloger déclara qu'il avait remarqué en lui des dispositions à devenir un bon ouvrier dans sa partie. Déjà il donnait un coup de lime avec beaucoup d'adresse, et en peu de temps il avait appris à faire les goupilles et les vis avec une perfection bien rare chez un apprenti. L'opticien, au contraire, se plaignit de son inconcevable maladresse et de son manque absolu de dispositions pour cet état. Mais tous

s'accordèrent à reconnaître qu'il n'avait jamais donné lieu au moindre soupçon contre sa délicatesse et sa probité.

M^{me} de Pommière, convenablement renseignée sur tout ce qu'elle désirait savoir, se dirigea vers la rue Vanneau, pour parler au père de Georges. Elle avait eu d'abord l'intention d'y aller dès la veille, quand elle eut recueilli chez elle cet enfant, afin de ne pas laisser plus longtemps ses parents en proie à une angoisse mortelle. Mais en apprenant que celle qu'il appelait maman n'était que sa belle-mère, et en devant dans les récits de Georges le caractère dur et inflexible de son père, elle pensa qu'une nuit de plus passée sans avoir de ses nouvelles n'aug-

menterait pas beaucoup leur inquiétude.

En effet, quand elle arriva dans la loge occupée par les époux Doinel, elle les trouva achevant tranquillement de déjeuner ; le mari lisait le journal d'un de ses locataires, tandis que la femme surveillait le café qui chauffait devant le feu, et qu'elle se disposait à verser dans deux tasses préparées sur la table. En apercevant M^{me} de Pommière qui se présentait sur le seuil de la loge, la femme se leva avec empressement pour lui demander ce qu'il y avait pour son service, tandis que le mari, ayant légèrement soulevé la calotte de velours qui couvrait sa tête, continuait la lecture de son journal.

« Que désire Madame ? dit la con-

cierge de son ton le plus gracieux.

— Je désire parler à M. Doinel, le concierge de cette maison. »

A ces mots, M. Doinel se leva enfin, ôta ses lunettes, posa son journal, et dit d'un ton grave et qu'il s'efforçait de rendre digne : « C'est moi, Madame ; que puis-je faire pour votre service ? »

— Je viens vous donner des nouvelles de votre fils... » Elle s'arrêta après ces mots, s'attendant à une exclamation de surprise et de joie ; mais, ne voyant sur le visage des deux époux qu'une sorte de curiosité inquiète, elle se hâta d'ajouter « et de bonnes nouvelles. »

— Ah ! ce n'est pas dommage, dit M. Doinel d'un air assez bourru ; on ne nous a pas accoutumés à en rece-

voir de cette espèce. Mais offre donc un fauteuil à Madame. »

M^{me} Doinel roula devant la cheminée l'unique fauteuil qui se trouvait dans la loge ; c'était une vaste bergère qui lui servait le soir quand elle veillait pour attendre le retour des locataires attardés. « Veuillez prendre la peine de vous asseoir, Madame, dit M. Doinel, et recevoir mes remerciements de votre complaisance. »

M^{me} de Pommière s'assit et raconta la manière dont elle avait rencontré Georges et l'avait emmené chez elle, puis le récit qu'il lui avait fait de ses souffrances et de l'emploi de son temps depuis le départ de la maison paternelle jusqu'à son arrivée à Saint-Sulpice : et comme elle insistait sur l'état pitoyable où se trouvait cet enfant...

« C'est bien fait, interrompit le père ; il n'a eu que ce qu'il méritait.

— Il paraît, en effet, dit M^{me} de Pommière d'un air étonné, que vous ne le plaignez pas beaucoup, et que son absence ne vous causait pas une grande inquiétude.

— Moi ? pas la moindre, je vous assure ; ce n'est pas la première fois que cela lui arrive, et il sait bien où trouver un gîte ; j'ai eu la bêtise de m'en tourmenter une première fois, mais dès lors j'ai bien juré de ne plus me faire de mauvais sang à cause de lui. Ainsi hier matin, voyant qu'il n'était pas rentré de la nuit, j'ai été faire ma déclaration au commissaire de police comme je l'aurais faite pour un objet perdu ; après quoi je ne m'en

suis plus occupé, laissant à la police le soin de le retrouver. »

M^{me} de Pommière, révoltée de cette indifférence contre nature, lui dit d'un ton où perçaient la surprise et l'indignation : « Quoi ! Monsieur, vous êtes son père, et vous parlez ainsi ? Vous n'avez donc jamais aimé votre fils ? »

— Pardon, Madame, reprit le tailleur d'un air de dignité offensée, j'ai aimé mon fils comme un père doit aimer son enfant, tant qu'il s'en est rendu digne. Du moment qu'il a eu déshonoré son nom et le mien, ce nom que j'avais reçu sans tache de mes aïeux, et que j'espérais transmettre de même à mes descendants, je n'ai plus eu pour lui la moindre affection, je l'ai regardé et traité comme un étranger.

— Comment ! s'écria M^{me} de Pommière avec surprise, a-t-il donc commis quelque faute contre l'honneur dont je n'aie pas entendu parler, ni par lui dans la confession pour ainsi dire générale qu'il m'a faite, ni par les autres personnes qui m'ont donné des renseignements sur son compte ?

— Et ne comptez-vous pour rien, Madame, d'avoir fait inscrire son nom, son nom qui est aussi le mien, sur les registres d'érou d'une prison ? d'avoir traîné ce nom sur les bancs de la police correctionnelle, en compagnie de celui des vagabonds et des voleurs ?

— Je ne saurais blâmer absolument votre susceptibilité en ce qui touche à l'honneur ; mais permettez-moi, Monsieur, de vous faire observer que ce sentiment est peut-être ici exa-

géré. Votre fils n'était pas coupable de l'inculpation réellement déshonorante élevée contre lui ; c'est ce qui a été reconnu par le tribunal ; et ce n'est pas la prison préventive, ce n'est pas la comparution devant la justice qui porte atteinte à l'honneur ; c'est le délit en lui-même, c'est la faute commise. Ainsi dès qu'il est reconnu innocent, l'honneur de son nom et du vôtre ne saurait être entaché.

— Chacun, Madame, reprit-il avec une certaine emphase, entend l'honneur à sa manière ; j'aimerais mieux qu'il eût commis la faute dont on l'accusait, mais qu'elle fût restée ignorée (car, vous le savez, péché caché est à demi pardonné), que de provoquer, étant innocent, les investigations de la justice. A mon avis, l'hon-

neur est entaché dès que la justice vous soupçonne et vous poursuit. » Puis, s'animant par degrés, il poursuivit en ces termes : « Mais ne comptez-vous en outre pour rien, Madame, de m'avoir forcé, moi, à mon âge, moi qui de ma vie n'avais paru devant aucune espèce de tribunal, d'aller deux fois au palais de justice, de me présenter devant un juge d'instruction, puis devant la septième chambre, la correctionnelle, et là, ce que je ne puis me rappeler encore sans honte et sans indignation, là, en pleine audience, devant plus de trois cents personnes, de m'entendre adresser par le président du tribunal une mercuriale cent fois plus sévère que celle qu'il a adressée à mon fils ; jusqu'à me dire que si cet enfant avait failli se rendre coupable

d'un grave délit c'était ma faute; que j'aurais dû mieux le surveiller, et que j'aurais ainsi empêché ce qui est arrivé? En vérité, ces messieurs en parlent bien à leur aise; est-ce que moi, qui suis nuit et jour attaché à mon cordon, j'ai le temps de surveiller et de suivre mon gamin quand une fois il est sorti de la maison! Je voudrais bien les voir à ma place pour savoir comment ils s'y prendraient. »

Il paraît que le bonhomme avait plus que tout le reste sur le cœur la vive admonestation du président. C'était là ce qui le touchait, bien plus encore que ce fameux point d'honneur sur lequel il paraissait si chatoilleux, et qu'il entendait d'une manière qui avait presque fait venir le sourire sur les lèvres de M^{me} de

Pommière, malgré l'emphase qu'il mettait dans sa déclamation. Elle se garda bien d'entamer une discussion sur cette question délicate, qui l'aurait entraînée trop loin; d'ailleurs elle comprenait que pour obtenir quelque chose de cet homme il ne fallait pas heurter de front ses idées; aussi lui répondit-elle avec ce calme qui ne l'abandonnait jamais :

« Je comprends parfaitement qu'une surveillance de tous les instants sur votre fils serait très-difficile et à peu près impossible dans la position où vous vous trouvez; mais vous pourriez, ce me semble, déléguer votre autorité à des personnes dont vous seriez sûr, et qui l'exerceraient à votre place d'une manière efficace et convenable. D'ailleurs vous ne feriez que

ce que vous avez déjà fait, et ce dont, je pense, vous n'avez pas à vous plaindre. Vous ne pouviez pas vous-même donner l'instruction et l'éducation à votre enfant ; eh bien , vous l'avez placé chez les frères : avez-vous eu des plaintes sur son compte pendant les quatre à cinq ans qu'il a passés à leur école ?

— Aucune ; on ne m'en faisait même que des éloges ; ce n'est que depuis qu'il a été en apprentissage qu'il s'est débauché.

— Et savez-vous pourquoi vous n'avez eu qu'à vous louer de votre fils quand il était écolier ? C'est parce qu'il était alors sous la surveillance d'hommes dévoués et consciencieux , qui ont exercé avec zèle sur lui la portion de l'autorité paternelle que

vous leur aviez déléguée. Mais quand il s'est agi de lui faire apprendre un état, vous auriez dû apporter dans le choix de ses patrons le même discernement que vous aviez montré dans le choix de ses instituteurs, et je crains malheureusement que vous ne l'ayez pas fait ; autrement votre fils ne vous aurait pas donné les désagréments dont vous avez à vous plaindre. Il n'aurait pas dû non plus changer si souvent d'état, ce qui prouve qu'il n'y avait rien d'arrêté, rien de fixe, sur celui qu'il voulait ou que vous vouliez lui faire embrasser. »

VII

M^{me} de Pommière avait frappé juste, et le père Doinel, fort embarrassé de lui répondre, ne sut que balbutier des excuses banales sur la difficulté de rencontrer des maîtres d'apprentissage convenables. Le fait est qu'il s'en était fort peu préoccupé, et qu'il s'était adressé au premier venu, pourvu que ses conditions ne fussent pas trop onéreuses. Quant au choix d'un état, il déclara qu'il y avait pensé, pour ainsi dire, dès la naissance de son fils, et que souvent sa première femme et lui s'adressaient mutuellement cette

question : Que ferons-nous de notre enfant ? Ils avaient passé en revue à peu près tous les états et toutes les conditions de la société. Il était un point seulement sur lequel ils n'étaient pas d'accord : « Ma défunte épouse, disait-il, voulait faire de son fils un homme de plume ou de bureau ; elle voulait qu'il fût huissier, notaire, ou employé dans un ministère ; moi, je disais que j'aimais mieux qu'il fût ouvrier.

— Et vous aviez raison, dit M^{me} de Pommière ; mais puisque telle était votre intention, et qu'à l'époque où vous pouviez diriger votre fils dans le choix d'un état, votre femme étant morte ne pouvait y mettre obstacle, comment ne lui avez-vous pas fait apprendre votre profession ?

— Ah ! Madame, je m'en serais

bien gardé. Cet état je l'abhorre, et je maudis le jour où pour la première fois j'ai croisé mes jambes sur un établi de tailleur. Georges avait bien, dans les commencements, témoigné quelque velléité d'apprendre cet état; mais j'ai repoussé sa demande de manière à lui ôter pour jamais l'envie de la renouveler.

— Vous avez peut-être eu tort; sans entrer dans les raisons qui vous font détester votre état, je me contenterai de vous dire qu'il est en général très-fâcheux que les enfants ne prennent pas celui de leur père, car c'est en le suivant que les bonnes traditions se conservent, et que les réputations honorables s'établissent et se consolident. Mais n'en parlons plus, et venons à quelque chose de

positif en ce qui concerne cet enfant, auquel mon fils et moi nous nous intéressons vivement. Parmi les diverses professions dont il a essayé, celle d'horloger a paru lui plaire plus que les autres, et le maître chez qui il a travaillé m'a déclaré qu'il montrait d'heureuses dispositions pour cette partie. Eh bien, je me charge de trouver un horloger honorable et habile, qui prendra votre fils en apprentissage pour un temps déterminé, le logera, le nourrira, le *surveillera* avec soin, et lui apprendra son état, de manière à en faire un bon ouvrier capable de gagner sa vie. S'il y a quelque argent à déboursier, soit pour abrégier la durée de son apprentissage, soit pour lui faire apprendre plus vite, et d'une manière plus com-

plète, quelque partie essentielle de cette profession, ne vous en occupez pas, cette affaire me regarde. Outre la surveillance ordinaire de son maître, Georges sera encore placé sous celle d'une société de jeunes gens dont mon fils fait partie; il passera avec eux les dimanches et jours de fête, les accompagnera aux offices, prendra part, avec d'autres jeunes apprentis placés sous le même patronage, à des exercices instructifs et à d'honnêtes récréations. Voilà ce que j'avais à vous proposer : y consentez-vous ? »

Le pauvre tailleur, tout étourdi d'une pareille proposition, ne savait d'abord si elle lui était faite sérieusement ou pour se moquer de lui; mais bientôt les manières et le ton de la personne qui la lui adressait ne lui



permirent pas de supposer qu'on vou-
lût le rendre le jouet d'une mystifi-
cation sans cause et sans but. Nous
n'avons pas besoin de dire avec quelle
reconnaissance et quel enthousiasme
la proposition fut acceptée. M^{me} de
Pommière n'y mit qu'une condition,
c'est qu'avant tout il se réconcilierait
avec son fils, et ne lui dirait pas un
mot du passé. La condition fut ac-
ceptée comme le reste.

M^{me} de Pommière se hâta de reve-
nir rue de l'Ouest rapporter ces bonnes
nouvelles à Georges, qui l'attendait
avec impatience. Elle le fit aussitôt
monter en voiture et le conduisit chez

son horloger, dont elle connaissait depuis longtemps l'habileté et les principes religieux. Il accueillit sans peine le nouvel apprenti que lui proposa M^{me} de Pommière; on tomba facilement d'accord, et l'on se rendit tous ensemble chez le père Doinel. Là se fit la réconciliation du père et du fils, et le contrat d'apprentissage fut signé. Le soir même, Georges Doinel coucha chez son nouveau patron.

Ses quatre ans d'apprentissage se sont passés sans avoir donné lieu à la moindre plainte sérieuse; à peine, dans les commencements, a-t-il reçu quelques avertissements pour des négligences de peu d'importance. Tous les dimanches, il allait voir son père en sortant de chez son patron, et il passait le reste de la journée avec les

jeunes apprentis placés comme lui sous le patronage de la société. Ces jours-là, il dînait ordinairement chez M^{me} de Pommière.

Aujourd'hui Georges Doinel a dix-neuf ans. C'est un excellent ouvrier, qui gagne six, quelquefois sept, et jusqu'à huit francs par jour. Il est maintenant le soutien de son père, à qui l'affaiblissement de la vue ne permet plus de travailler de son état.

Chaque dimanche, Georges continue à venir chez sa protectrice; il est resté l'ami d'Alfred, qui a terminé ses classes et suit maintenant les cours de droit. Il n'est pas rare de rencontrer au Luxembourg l'étudiant et l'ouvrier se promenant bras dessus bras dessous et causant ensemble comme de vieux amis; on peut encore être

plus sûr de les voir pendant la grand'-messe de Saint-Sulpice, agenouillés près de la bouche du calorifère où ils se sont rencontrés pour la première fois.

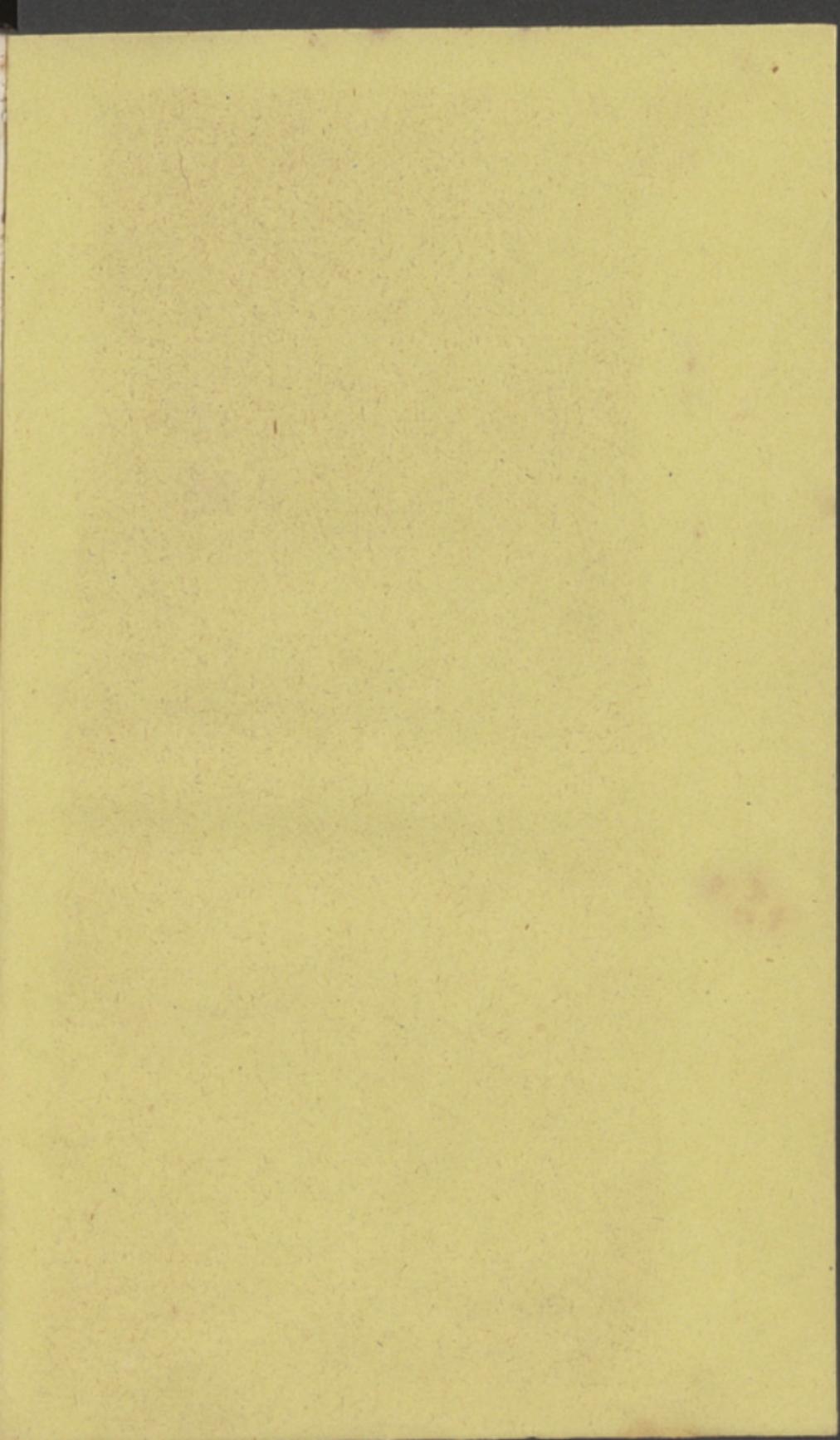
FIN

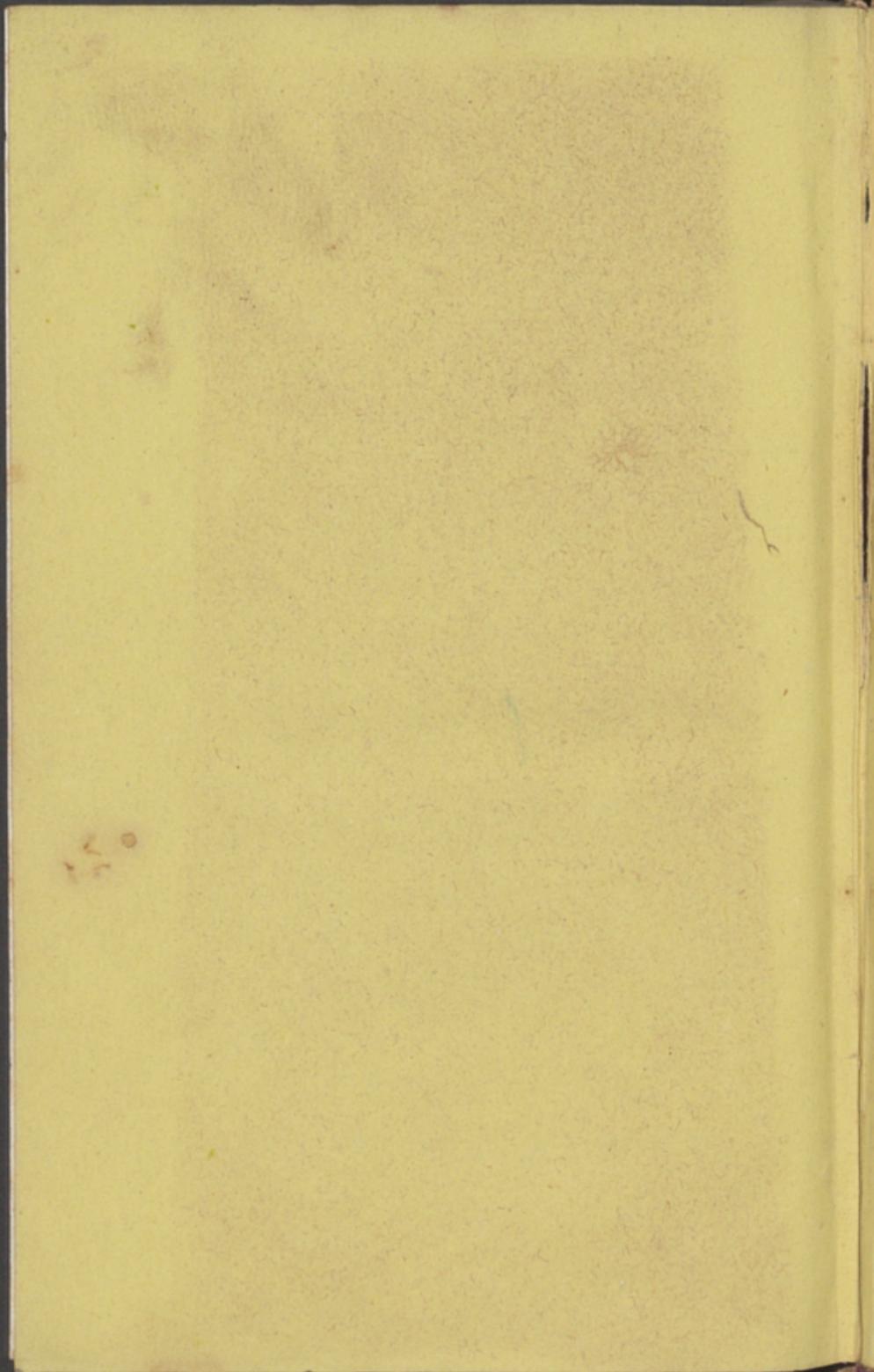
Tours. — Impr. MAME.



plus tôt de la voir dans le grand
marché de Saint-Jacques, agglomération
près de la bouche du boulevard où il
se vend à un autre point de vue.

111





Monsieur le P^r de St. Louis
chez M^{rs} M^{lle} Foley Rue St. Antoine
à Lyons



Rappg XIX 804



10/11/11

